





Trajets du quotidien entre voisins



LE REZO KIT du parfait rezopoucien

Rezo Pouce, c'est un réseau de proximité pour partager les trajets du quotidien entre voisins. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à l'application Rezo Mobicoop, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets. Rezo Pouce, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous!

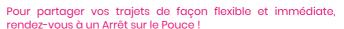




Mode d'emploi



EN MODE STOP



- Passagers, sortez votre pancarte avec votre destination (que vous pouvez créer sur le site de Rezo Pouce, demander à votre mairie ou créer vous-même), tendez le pouce et souriez ! En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes !
- Vous êtes conducteur ? Placez votre autocollant sur votre pare-brise pour être identifié. En conduisant, restez attentif aux personnes qui pourraient se trouver à un Arrêt sur le Pouce et si vous passez par leur destination, partagez votre trajet!



AVEC L'APPLI



Pour bouger de façon plus organisée, vous pouvez utiliser l'application Rezo Mobicoop!

- Conducteurs, vous publiez les trajets que vous souhaitez partager.
- Passagers, vous pouvez visualiser tous les trajets proposés ou indiquer vos trajets recherchés. Ceux-ci peuvent avoir un départ immédiat ou être programmés pour plus tard! L'idéal pour des trajets réguliers ou vous organiser en groupe!



Nos conseils

SUIVEZ CES QUELQUES CONSEILS POUR RÉUSSIR VOS TRAJETS!

- Partager ses trajets, c'est faire partie d'un réseau : sur l'Appli, vous pouvez voir le profil des conducteurs et passagers et en mode Stop, la carte de membre et l'autocollant conducteur vous indiquent l'appartenance à Rezo Pouce!
- En mode Stop, utilisez les Arrêts sur le Pouce et une pancarte avec votre destination. Simple et efficace, la pancarte destination vous permettra de trouver un e conducteur plus rapidement (6 minutes en moyenne!).
- Si vous devez vous déplacer une fois la nuit tombée, utilisez l'application!
- Quand vous êtes en voiture, n'hésitez pas à parler de vos trajets fréquents pour découvrir si vous pouvez covoiturer de façon régulière.
- Si vous faites régulièrement des trajets avec le même conducteur, vous pouvez proposer de participer aux frais de carburant (autour de 6 cts/km).
- 6 Faites grandir la communauté, parlez de Rezo Pouce à vos voisins !



MES ENGAGEMENTS

- → Lors de l'inscription, je m'engage à signer la présente Charte et à fournir une photocopie de ma pièce d'identité qui sera conservée par Mobicoop. Mes coordonnées pourront être vérifiées par la suite.
- → Je m'engage à suivre le mode d'emploi et les conseils donnés dans le « Rezo Kit » fourni.
- → Je m'engage à être facilement identifiable comme membre de la communauté Rezo Pouce : en présentant ma carte de membre et/ou mon autocollant qui doit être collé sur mon pare-brise (vous recevrez ces éléments directement à votre domicile quelques jours après votre inscription).
- → Je m'engage à adopter une attitude courtoise lors de mes trajets partagés :
- Je m'engage à ce que le trajet partagé soit le plus arrangeant possible pour le conducteur et le passager : en tant que conducteur, je dépose mon passager, en toute sécurité, sur mon trajet et à l'endroit le plus proche de la destination demandée ; je peux, si cela me convient, faire un détour pour rapprocher mon passager. En tant que passager, je m'engage à respecter le trajet initialement prévu par le conducteur, je peux tout de même lui demander d'effectuer un détour mais en aucun cas l'exiger.
- Je m'engage à demander l'autorisation de la personne avec qui je partage mon trajet pour toute action qui pourrait la déranger : manger, fumer, écouter de la musique, utiliser mon téléphone, etc.
- → Je m'engage à faire de la sécurité de toutes les usagers de la route une priorité absolue, à respecter la réglementation en vigueur et notamment le code de la route, autant comme conducteur que piéton. Le conducteur s'engage, notamment, à ne prendre aucun risque au volant, à n'absorber aucun produit dangereux pouvant altérer ses capacités à conduire, à veiller au bon état de son véhicule, à avoir son assurance à jour et à privilégier les Arrêts sur le Pouce (arrêts sécurisés) pour prendre ou déposer son passager ou, à défaut, à s'arrêter à un endroit respectant sa sécurité.

ASSURANCE

Pour les conducteurs, il est préférable de déclarer à votre assureur le covoiturage - a priori, pas de surcoût. Néanmoins, votre assurance peut ainsi apprécier les risques garantis et attirer votre attention sur des points spécifiques à certaines professions (usage déclaré, trajet, clause de conduite exclusive).

CAS DES MINEURS

Le mineur signe cette charte. Un responsable légal doit remplir et signer une autorisation parentale et fournir sa pièce d'identité. La carte Rezo Pouce Ado, que le mineur présente ensuite au conducteur, atteste qu'il bénéficie d'une autorisation parentale. Le covoiturage des mineurs reste sous la responsabilité totale et entière du responsable légal.

La SCIC Mobicoop et la collectivité qui mettent en œuvre le dispositif ne sont pas responsables des dommages directs et indirects liés à son fonctionnement et ne pourront être tenus pour responsable d'un dysfonctionnement : le covoiturage résultant d'un accord direct entre passagers et conducteurs, vous, signataire, agissez sous votre seule et entière responsabilité.

En signant la charte, je m'engage à respecter chaque paragraphe de celle-ci.

La collecte et le traitement des données personnelles de l'inscrit par Mobicoop ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (n° 1508046) le 18/05/2011. Les informations communiquées au moment de votre inscription au dispositif Rezo Pouce seront conservées durant toute la durée de votre appartenance au Rezo. Elles sont exclusivement destinées à Mobicoop et au bon fonctionnement du service. Selon vos préférences, vous pourrez être destinataire de la newsletter Rezo Pouce ; des informations concernant la mobilité de mon territoire ; d'être contacté par votre référent Rezo Pouce sur votre territoire pour contribuer à l'amélioration du service et de partager vos retours sur les usages du service. Ces préférences sont paramétrables depuis votre compte utilisateur. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, vous pouvez : 1 vous connecter à votre profils un notre site : www.rezopouce.fr • 2. Envoyer un courriel à hotline@mobicoop.org • 3. Nous envoyer un courrier au 9, boulevard Louis Sicre 82100 Castelsarrasin.

mobicoop